



8 place de la gare de l'Etat
44276 NANTES CEDEX2
epa@epafsu.net



76 rue des Rondeaux
75020 PARIS
mjs@snepfusu.net

Paris, le 10 octobre 2018

Gwénaëlle Natter
Secrétaire nationale sports SNEP-FSU

Marie-Christine Bastien
Secrétaire nationale à la coordination EPA-FSU

à

Madame la Ministre des Sports
Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

Objet : demande de réévaluation indemnitaire des personnels techniques et pédagogiques JS (PS, CEPJ, CTPS) nouvellement titularisés - RAPPEL

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,

A plusieurs reprises, nous avons attiré votre attention sur l'injustice dont sont victimes les personnels techniques et pédagogiques récemment titularisés (dont vous avez la charge) concernant leurs indemnités de sujétion, qui sont maintenues à 80% du taux moyen au lieu de passer à 100% lors de leur titularisation. Notre dernier courrier, du 02 mars 2018, est d'ailleurs resté sans réponse à ce jour.

Depuis, nous avons interpellé la nouvelle secrétaire générale des ministères sociaux, Mme Fourcade, qui semblait découvrir la situation lors de notre bilatérale du 12 juillet 2018.

Plus récemment, nous avons interpellé la nouvelle ministre des sports, Mme Maracineanu, lors de son entrevue du 28/09/18 avec le SNEP-FSU.

Aujourd'hui, par ce courrier, nous réitérons avec force notre demande pour que vous interveniez auprès de la DRH des ministères sociaux, afin que ces agents, titularisés en 2016 et 2017, soient enfin rétablis dans leurs droits et que ceux qui seront titularisés en fin d'année 2018 ne soient pas à leur tour discriminés.

Dans l'attente de votre intervention veuillez agréer, Madame la Ministre, Monsieur le ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Gwénaëlle Natter

Marie-Christine Bastien

Copie à

M Joël Blondel, DRH MAS

Monsieur Cyril Mourin, conseiller sport à la présidence de la République

En PJ :

- Notre courrier du 23 octobre 2017
- La réponse de la DRH le 20 novembre 2017
- Notre courrier du 02 mars 2018